

## SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

# Tirs croisés contre les projets miniers

Deux associations vont déposer des recours contre les arrêtés ministériels autorisant une prolongation et une extension de la prospection minière dans la région de Saint-Yrieix-la-Perche.

**GUILLAUME BELLAVOINE**  
guillaume.bellavoine@centrefrance.com

La lutte s'organise dans le sud de la Haute-Vienne pour s'opposer à un possible retour des mines. Deux associations, Stop mines 87 et le Comité citoyen pour une information indépendante, ont annoncé qu'elles allaient déposer des recours juridiques, chacune de son côté, d'ici à mi-avril.

Ces collectifs citoyens contestent la légalité des arrêtés pris en février par le ministère de l'Industrie prolongeant jusqu'en 2030 les permis exclusifs de recherche dits Douillac (7 kilomètres carrés) et Pierrepinet (3,13 kilomètres carrés), accordés à la Compagnie des mines arédiennes. Le gouvernement a validé dans le même temps la demande de l'entreprise d'agrandir le permis Douillac sur une surface totale de 298 kilomètres carrés, pour y chercher de l'or et d'autres métaux précieux.

### Des recours différents ?

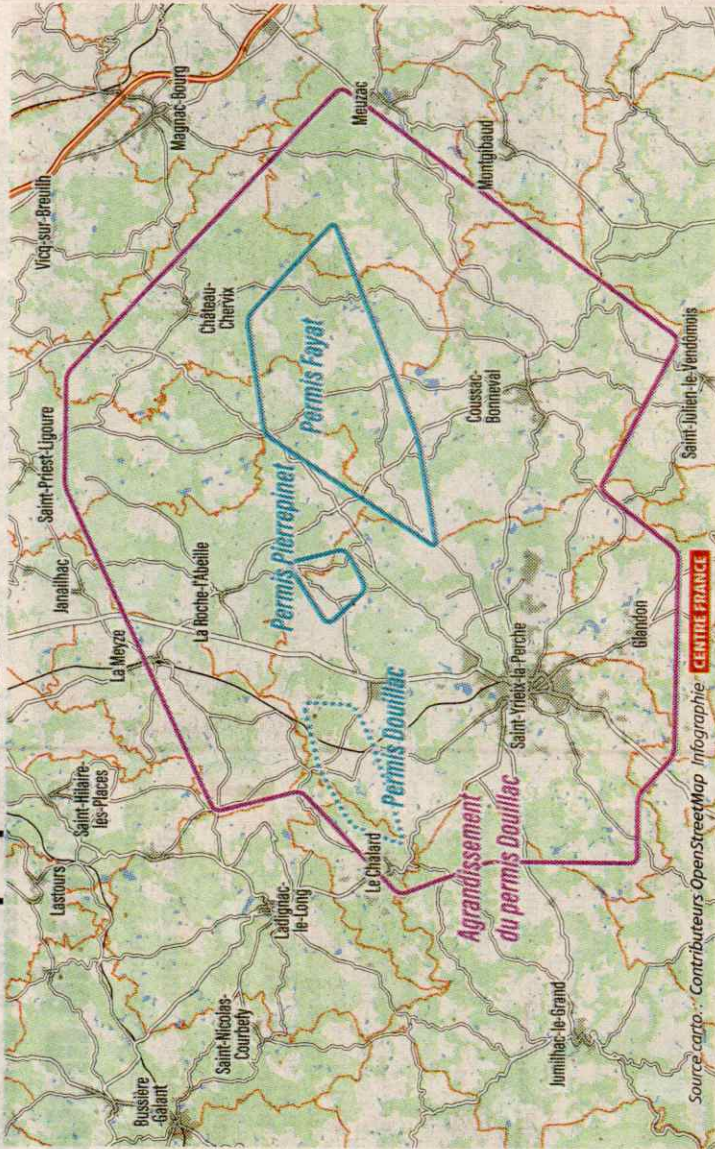
Les deux initiatives se complètent, assurent ces associations. « Cela leur fait deux cailloux dans la chaussure et c'est une façon de briser le discours

d'Aquitaine Metals Corps (une entreprise canadienne dont la Compagnie qui estime qu'il existerait une acceptation sociale pour une exploitation minière », glisse Amandine Barascut, porte-parole du Comité citoyen pour une information indépendante. « Nos avocats vont travailler ensemble, notre objectif est le même : démontrer que ces projets miniers sont dangereux pour notre territoire », appuie Myriam Ganter, de Stop mines 87.

**« À plus de 90 %, les avis collectés étaient défavorables »**

Les associations ne dévoilent pas encore les arguments juridiques qui donneront lieu à la première bagarre judiciaire sur l'hypothèse d'un retour de l'exploitation minière dans la région de Saint-Yrieix-la-Perche. Une éventualité qui pourrait n'intervenir que d'ici dix à quinze ans, à la condition que les sondages miniers, com-

## Extension de la prospection minière



mencés l'an dernier, soient concluants.

« Cette extension et ces prolongations de permis exclusifs de recherche ont fait l'objet d'une consultation du public. À plus de 90 %, les avis collectés étaient défavorables. Les motifs invoqués sont : l'impact sur la ressource en eau, la biodiversité, la pollution des eaux souterraines et de surface, la destruction des paysages, la santé publique et également le tourisme et l'agriculture locale », souligne le Comité citoyen pour une information indépendante.

L'agrandissement de la zone sur laquelle l'entreprise minière pourra sonder les sous-sols sur plusieurs centaines de mètres est dans le viseur des associations. « Une extension jamais vue dans l'histoire minière en France », affirme Stop mines 87, qui regrette « l'ignorance des activités agricoles et touristiques en place » et la « pauvreté de l'analyse d'impact environnemental ».

Pour ces citoyens, le nerf de la guerre est l'argent. Les deux associations ont lancé des appels aux dons sur le site Helloasso.com pour financer les

recours juridiques - 12.600 euros pour l'une, 6.500 pour l'autre - et trouver des corequérants. « Les corequérants vont participer financièrement, tout en essayant de mobiliser leur assurance protection juridique lorsqu'elle existe », explique Stop mines 87. ●

LE COMITÉ CITOYEN POUR UNE INFORMATION INDÉPENDANTE ORGANISE UNE RÉUNION PUBLIQUE EN PRÉSENCE DE L'UNICAT DE L'ASSOCIATION, LE JEUDI 9 AVRIL, À 17 H 30, À L'ESPACE FERRAUD DE SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE. STOP MINES 87 ORGANISE QUANT À ELLE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, VENDREDI 3 AVRIL, DANS LA MÊME SALLE.